

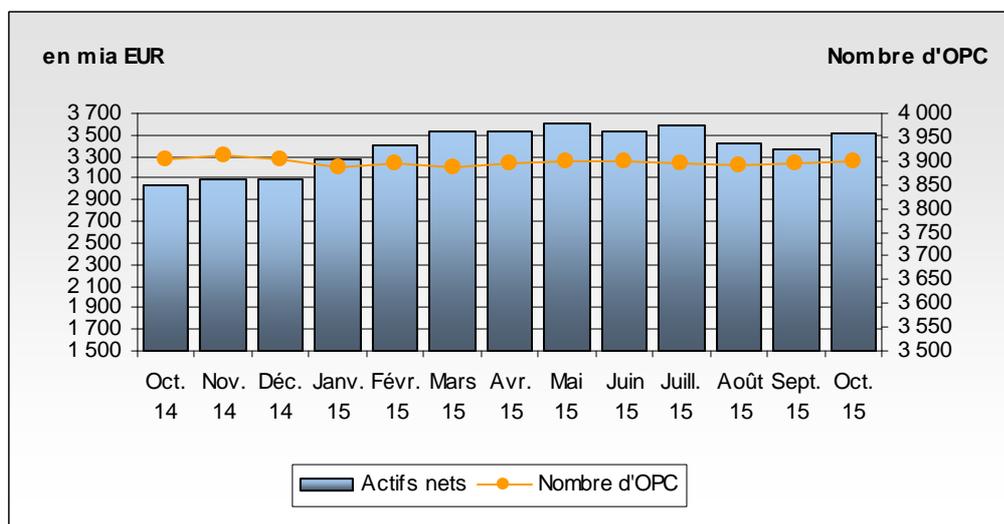
COMMUNIQUE DE PRESSE 15/50

■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS D'OCTOBRE 2015

I. Situation globale

Au 31 octobre 2015, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 3.513,393 milliards contre EUR 3.366,826 milliards au 30 septembre 2015, soit une augmentation de 4,35% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 15,78%.

L'industrie des OPC luxembourgeois a donc enregistré au mois d'octobre une variation positive se chiffrant à EUR 146,567 milliards. Cette augmentation représente le solde des émissions nettes positives à concurrence d'EUR 14,376 milliards (+0,43%) et de l'évolution favorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 132,191 milliards (+3,92%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.901 par rapport à 3.894 le mois précédent. 2.554 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 12.749 compartiments. En y ajoutant les 1.347 entités à structure classique, au total 14.096 unités sont actives sur la place financière.

Concernant d'une part l'impact des marchés financiers sur les OPC et FIS luxembourgeois (ci-après OPC) et d'autre part l'investissement net en capital dans ces mêmes OPC, les faits suivants sont à relever pour le mois d'octobre :

Les catégories d'OPC à actions ont toutes connu un développement positif pour le mois sous revue et ont ainsi pu se remettre des pertes des mois précédents.

Si la reprise économique en zone euro et l'annonce par la Banque centrale européenne d'étendre éventuellement son programme d'assouplissement monétaire ont soutenu la catégorie d'OPC à actions européennes, la publication de résultats d'entreprises meilleurs que prévus aux Etats-Unis a permis à la catégorie d'OPC à actions américaines de réaliser des gains de cours. La catégorie d'OPC à actions japonaises a suivi la tendance, face notamment à des indicateurs de production industrielle supérieurs aux prévisions.

Au niveau des pays émergents, toutes les catégories d'OPC à actions ont pu suivre la tendance globale et ceci en dépit des disparités actuelles qu'il y a sur un plan économique

Commission de Surveillance du Secteur Financier

entre les différents pays. Ainsi, la catégorie d'OPC à actions d'Asie a en somme connu des hausses de cours face notamment à un ralentissement conjoncturel en Chine moins fort que prévu ainsi qu'une baisse des taux directeurs décidée par la Banque centrale chinoise. Des signes d'une possible amélioration de la conjoncture en Russie ont supporté la catégorie d'OPC à actions de l'Europe de l'Est.

Au mois d'octobre, les catégories d'OPC à actions ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à actions au mois d'octobre 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Actions marché global	7,39%	1,30%
Actions européennes	6,47%	2,18%
Actions américaines	8,99%	-0,34%
Actions japonaises	10,18%	0,70%
Actions Europe de l'Est	7,42%	-0,09%
Actions Asie	7,33%	-0,56%
Actions Amérique latine	6,74%	0,55%
Actions autres	7,20%	0,90%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

Les rendements des obligations d'Etat américaines et européennes ont évolué de façon hétérogène en relation avec un possible retournement de la politique monétaire aux Etats-Unis.

Au niveau des obligations d'Etat libellées en EUR, les rendements ont clôturé en baisse face à une possible extension par la Banque centrale européenne de sa politique monétaire expansive. Dans ce contexte, les obligations d'entreprises, sur fond d'une réduction des primes de risque, ont pu dégager des gains de cours. En somme, la catégorie d'OPC à obligations libellées en EUR a connu une hausse des cours pour le mois sous revue.

Concernant la catégorie d'OPC à obligations libellées en USD, l'anticipation d'un possible relèvement des taux directeurs par la Réserve fédérale américaine en décembre a fait augmenter les rendements des obligations d'Etat. A l'inverse, les obligations d'entreprises ont en somme réalisé des gains de cours. Compte tenu aussi de l'appréciation de l'USD par rapport à l'EUR, la catégorie d'OPC à obligations libellées en USD a en somme réalisé des gains de cours.

La catégorie d'OPC à obligations des pays émergents, dans un contexte de conjoncture globalement positive, de rebondissement des marchés d'actions et de politiques monétaires pour la plupart accommodantes, a pu enregistrer une performance positive.

Au mois d'octobre, les catégories d'OPC à revenu fixe ont globalement affiché un investissement net en capital négatif.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois d'octobre 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Marché monétaire en EUR	0,02%	-4,11%
Marché monétaire en USD	1,69%	-0,35%
Marché monétaire marché global	1,12%	0,26%
Obligations libellées en EUR	0,83%	-0,22%
Obligations libellées en USD	1,89%	2,10%
Obligations marché global	2,37%	-0,37%
Obligations marchés émergents	3,59%	-0,67%
Obligations High Yield	3,19%	0,49%

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Autres	0,86%	0,20%
--------	-------	-------

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois diversifiés et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant :

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois d'octobre 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
OPC diversifiés	3,44%	0,71%
Fonds de Fonds	3,70%	0,60%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II respectivement de la Loi de 2010 et des FIS selon la Loi de 2007

	OPCVM PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2012	1 801	1 913,089 €	555	193,769 €	1 485	276,968 €	3 841	2 383,826 €
31/01/2013	1 803	1 936,513 €	550	191,354 €	1 487	278,061 €	3 840	2 405,928 €
28/02/2013	1 809	1 990,596 €	548	194,399 €	1 492	283,075 €	3 849	2 468,070 €
31/03/2013	1 806	2 038,580 €	543	199,556 €	1 505	290,784 €	3 854	2 528,920 €
30/04/2013	1 818	2 068,815 €	542	201,405 €	1 511	295,036 €	3 871	2 565,256 €
31/05/2013	1 817	2 086,281 €	541	202,228 €	1 526	295,590 €	3 884	2 584,099 €
30/06/2013	1 815	2 004,275 €	541	197,248 €	1 534	285,061 €	3 890	2 486,584 €
31/07/2013	1 804	2 038,269 €	543	197,344 €	1 537	287,573 €	3 884	2 523,186 €
31/08/2013	1 806	2 014,560 €	539	195,894 €	1 549	288,385 €	3 894	2 498,839 €
30/09/2013	1 807	2 047,112 €	534	195,663 €	1 543	296,425 €	3 884	2 539,200 €
31/10/2013	1 806	2 089,408 €	529	194,796 €	1 555	305,924 €	3 890	2 590,128 €
30/11/2013	1 815	2 107,898 €	526	191,211 €	1 562	308,619 €	3 903	2 607,728 €
31/12/2013	1 817	2 121,458 €	523	187,380 €	1 562	306,525 €	3 902	2 615,363 €
31/01/2014	1 817	2 128,746 €	518	186,766 €	1 550	308,324 €	3 885	2 623,836 €
28/02/2014	1 823	2 182,477 €	515	186,477 €	1 543	310,557 €	3 881	2 679,511 €
31/03/2014	1 824	2 216,005 €	510	181,493 €	1 551	311,703 €	3 885	2 709,201 €
30/04/2014	1 831	2 250,792 €	509	179,885 €	1 558	311,531 €	3 898	2 742,208 €
31/05/2014	1 829	2 318,076 €	502	181,248 €	1 569	316,545 €	3 900	2 815,869 €
30/06/2014	1 824	2 355,462 €	490	179,083 €	1 570	320,095 €	3 884	2 854,640 €
31/07/2014	1 868	2 405,883 €	452	170,630 €	1 571	327,623 €	3 891	2 904,136 €
31/08/2014	1 884	2 461,916 €	446	171,092 €	1 566	337,512 €	3 896	2 970,520 €
30/09/2014	1 887	2 497,035 €	441	172,581 €	1 572	337,146 €	3 900	3 006,762 €
31/10/2014	1 883	2 525,079 €	436	169,371 €	1 585	340,008 €	3 904	3 034,458 €
30/11/2014	1 895	2 567,847 €	433	169,526 €	1 585	345,981 €	3 913	3 083,354 €
31/12/2014	1 893	2 578,423 €	422	168,915 €	1 590	347,649 €	3 905	3 094,987 €
31/01/2015	1 896	2 734,590 €	412	178,286 €	1 577	364,137 €	3 885	3 277,013 €
28/02/2015	1 896	2 851,312 €	409	181,463 €	1 588	371,091 €	3 893	3 403,866 €
31/03/2015	1 891	2 955,916 €	405	186,664 €	1 592	382,213 €	3 888	3 524,793 €
30/04/2015	1 895	2 970,878 €	403	185,177 €	1 596	382,531 €	3 894	3 538,586 €
31/05/2015	1 900	3 027,262 €	401	187,084 €	1 600	387,179 €	3 901	3 601,525 €
30/06/2015	1 903	2 962,778 €	399	182,163 €	1 599	383,190 €	3 901	3 528,131 €
31/07/2015	1 901	3 015,582 €	392	181,228 €	1 602	386,300 €	3 895	3 583,110 €
31/08/2015	1 899	2 871,083 €	391	173,038 €	1 601	378,866 €	3 891	3 422,987 €
30/09/2015	1 900	2 820,370 €	391	169,729 €	1 603	376,727 €	3 894	3 366,826 €
31/10/2015	1 903	2 952,296 €	391	173,421 €	1 607	387,676 €	3 901	3 513,393 €

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Durant le mois de référence, les vingt organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPCVM partie I Loi 2010 :

- ABARIS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- BOCOM SCHRODER GLOBAL OPPORTUNITIES FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
- GLOBAL INTERNATIONAL INVESTMENTS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- LONGRUN GLOBAL EQUITY FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- RAMS EQUITIES PORTFOLIO FUND, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- THREE BRIDGES UCITS FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange
- TRI ANGA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2) OPC partie II Loi 2010 :

- AGCM II SICAV, 4, rue Peterelchen, L-2370 Howald
- DECUS INVEST, 15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher

3) FIS :

- ACTIVE OWNERSHIP FUND, 304, route de Thionville, L-5884 Hesperange
- ARGONAUTE INVESTMENTS SCA SIF SICAV, 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg
- COMMERZBANK RENTEN PROTECT 80, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- DEDICATED MAP MAXQ FUND, 28-32, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
- DNB SELECTIVE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- GLL RETAIL CENTER II SCS SICAV-FIS, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
- LUO PAN ASIA S.C.S. SICAV-FIS, 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- MYTHOLOGY EUROPEAN REAL ESTATE FUND S.C.A, SICAV-SIF, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- NAEV ALTERNATIVE INVESTMENTS SCS SICAV-FIS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- PARTNERS GROUP DIRECT EQUITY 2016 (EUR) S.C.A., SICAV-SIF, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- TOUAX INVESTMENT S.C.A., SICAV-SIF, 28-32, place de la Gare, L-1616 Luxembourg

Les treize organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été radiés de la liste officielle au cours du mois de référence :

1) OPCVM partie I Loi 2010 :

- DB EUR CORPORATES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS RENDITE GARANT 2015, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DYNAMIC FIXED INCOME FUND, Bockenheimer Landstraße 42-44, D-60232 Frankfurt am Main
- ESPIRITO SANTO GLOBAL SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- MARKET ACCESS II, 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- SOP I SICAV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- VR DINKELSBÜHL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2) FIS :

- AGFE, SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- ALLEGRO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- ALPHA SYSTEMATIC SICAV-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- HERMITAGE CAPITAL S.A. - SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- IPC-CAPITAL STRATEGY VIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- ONDJYLA CAPITAL S.A. - SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Luxembourg, le 27 novembre 2015

